



Annulation d'une vente de véhicule

Par **délia81**, le **22/11/2011** à **11:24**

Bonjour,

Ma fille habite Marseille et s'occupe de faire annuler une vente de véhicule qui est tombé en panne trois mois après l'achat, la police demande à ce qu'elle change le véhicule de place, nous habitons le Tarn avons nous le droit de faire venir le véhicule chez nous (nous avons la place), sachant que le tribunal demandera certainement un expert.

Merci.

Par **chaber**, le **22/11/2011** à **11:29**

bonjour

Est-ce un professionnel qui a réalisé la vente?

S'il s'agit d'un particulier il faut apporter la preuve par une expertise si vous voulez aller devant les tribunaux pour tenter de faire annuler la vente pour vice caché.

Par **délia81**, le **22/11/2011** à **11:48**

Il s'agit d'un particulier

mais ma question posait le problème du changement de place du véhicule.

Merci